

Un niveau des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières qui peine à être dépassé depuis deux ans

Le recul du niveau des trésoreries des entreprises et l'augmentation du nombre de défaillances se sont poursuivis en 2024. L'évolution de l'encours de crédit bancaire aux sociétés non financières a modérément augmenté en 2024, après une année 2023 qui marquait une rupture consécutive à des années de hausse (+1,5 % en 2024, contre -0,1 % en 2023). Cette hausse est plus limitée encore en ne considérant que les crédits mobilisés (+0,4 %).

Des trésoreries qui se dégradent notamment dans les services

En 2020, face à la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (grâce au dispositif d'activité partielle, aux exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (comme les reports de charges, les prêts garantis par l'État, le maintien de taux d'intérêt bas jusque mi-2022 par la BCE et l'accroissement de la liquidité des banques). Ainsi les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps. En 2021, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État ont engendré des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Les trésoreries se sont effritées en 2022 et en 2023 tout en gardant un niveau correct. La hausse des coûts n'a été répercutée que partiellement dans les prix de vente en 2022, pendant que les taux montaient notablement (taux d'intérêt des crédits bancaires à 3,13 % en décembre 2022, plus du double de décembre 2021). Cette évolution s'est poursuivie en 2023 avec des taux atteignant 4,3 % en décembre 2023.

En 2024, le niveau des trésoreries a poursuivi son recul, surtout dans la deuxième moitié de l'année, avec parfois des phases de rétablissement partiel ► **figure 1**. Dans l'industrie ce niveau est jugé un peu insuffisant, et correct dans le secteur du bâtiment. Bien que la hausse des coûts se soit apaisée, les entreprises font face au risque d'érosion de leurs marges et les prix restent élevés malgré les pressions à la baisse. Dans le bâtiment, la forte concurrence entraîne des diminutions des prix de vente qui finissent par dégrader les trésoreries, alors que les taux d'intérêt baissent. Dans les services, les tarifs tendent à augmenter sans qu'une spirale salaires-prix se soit mise en place. L'année 2024 a été marquée par des augmentations de délais de paiement en

lien avec des difficultés financières, voire des défaillances, d'acteurs de tous secteurs de plus en plus importants en termes de chiffres d'affaires.

Pour la première fois depuis plus d'une décennie, les taux d'intérêt bancaires réels sont devenus positifs. Les taux d'intérêt des prêts aux sociétés non financières ont baissé de 4,80 % à 4,18 % entre décembre 2023 et décembre 2024, alors que l'indice des prix à la consommation harmonisé évoluait de 5,7 % à 2,4 %.

Un taux de défaillance des entreprises supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire et un endettement qui ne progresse pas

Le taux de défaillance d'entreprises historiquement bas en 2021 a augmenté en 2022 et 2023 avec des niveaux devenus supérieurs à l'avant-crise sanitaire. Les mesures de soutien massif aux entreprises avaient montré leur efficacité en contribuant à la baisse du taux de défaillance d'entreprises tout au long de l'année 2021. La hausse du nombre de défaillances a été continue en 2022, pour atteindre 1 501 en région Centre-Val de Loire en décembre 2022 (41 300 au niveau national). Elle s'est prolongée pour atteindre 2 030 en décembre 2023 (56 180 au niveau national), un niveau qui est un peu supérieur à celui d'avant-crise sanitaire. La progression s'est poursuivie en 2024 avec 2 221 défaillances enregistrées (66 162 au niveau national), il s'agit plutôt d'un effet de rattrapage suite aux plus bas de la crise Covid. Comme en 2023, les financements bancaires aux sociétés non financières restent au même niveau ► **figure 2**. Le ralentissement économique et la difficulté de finaliser des dossiers en lien avec des difficultés de financement expliquent en grande partie cette orientation. En glissement annuel, les financements bancaires progressent de 0,4 % en région Centre-Val de Loire, contre une moyenne nationale de +1,6 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME), surtout à court terme, avait très largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20 %

par rapport à 2019). Il avait diminué de 3,6 % en 2021, puis augmenté de 4,4 % en 2022. Il a baissé de 1,2 % en 2023 et a de nouveau reculé en 2024 (-0,3 %)

► **figure 3**. Cette décroissance de l'endettement est plus marquée pour les grandes entreprises en particulier les crédits mobilisés à moyen et long terme (-3,2 % en 2024 contre -7,5 % en 2023). Si les **crédits à l'équipement** progressent de 6,4 % en région Centre-Val de Loire en 2024, les crédits à court terme déclinent plus vite pour les PME (-12,4 % contre -6,6 % pour les grandes entreprises).

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrait essentiellement sur le court terme, ce n'était plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues. Cette tendance perdure en 2024 avec un recul de 8 % des crédits de trésorerie aux entreprises en région Centre-Val de Loire ► **figure 4** et une progression des crédits d'investissement (+2,75 %). Il convient de mettre en avant depuis 2022 un phénomène de réintermédiation bancaire du financement des entreprises, avec une préférence marquée pour les **crédits d'investissement**. L'enquête annuelle réalisée par la Banque de France montre qu'il s'agit plus de crédit de renouvellement que d'augmentation des capacités de production.

En termes sectoriels, des différences importantes sont observables au sein du secteur marchand : les encours reculent dans l'industrie manufacturière (-1,0 %) dans la construction (-4,0 %) dans le commerce (-1,4 %), mais progressent dans l'agriculture (+3,0 %), l'immobilier et dans la majorité des services.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2024, les flux d'endettement des sociétés non financières ont très légèrement augmenté, sans inverser la tendance constatée en 2023 qui marquait une rupture avec des années précédentes favorables en matière de distribution de crédits. Les crédits à l'équipement sont orientés à la hausse, au contraire des crédits à court terme. Les situations de trésorerie se sont dégradées en 2024. Des pressions à la baisse des prix alors que les

